



CoMET-BFC (Association Loi 1901)
7 rue Albert Thomas 25000 BESANCON
Tél. : 03.81.84.54.47 | Email : contact@comet-bfc.fr
Site internet : www.comet-bfc.fr
N° Siret : 441 288 651 000 33 | N° de déclaration d'activité : 43 25 02656 25
N° de référence ODPC : 4156 | Certificat Qualiopi 64612-2

Programme de formation :

« Les fondamentaux pour pratiquer l'éducation thérapeutique du patient (42 h) »

(conforme à l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, modifié par les arrêtés du 31 mai 2013 et du 30 décembre 2020 relatifs au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient)

Public : professionnels de santé (libéraux ou institutionnels), professionnels investis en ETP, patients et représentants d'associations agréées d'usagers du système de santé de Bourgogne Franche-Comté.

Pré-requis nécessaire pour suivre la formation : Aucun

Nature de la formation : Adaptation et développement des compétences (article 6313-3 du Code du travail).

Durée : 6 jours ; 42 heures en présentiel

Coût de la formation : 600,00€

Formateurs : deux formatrices de la CoMET-BFC, professionnelles du sanitaire et/ou du social, spécialisées en ETP

- Alice GUILLAUME, assistante sociale, formatrice spécialisée en ETP
- Pauline GUILLAUME, diététicienne, formatrice spécialisée en ETP
- Estelle MONTRICHARD, diététicienne, formatrice spécialisée en ETP
- Martine PASSERI-DUCHANOY, infirmière, formatrice spécialisée en ETP

A titre exceptionnel, il pourra être fait appel à un(e) prestataire externe qualifié(e).

Modalités d'évaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une autoévaluation des acquis et d'une évaluation de la satisfaction des participants, ainsi que d'un pré-test et d'un post-test.

Toutes ces évaluations ont pour objectif de réajuster les apports et/ou les animations, afin de les adapter au groupe.

Modalités de validation de la formation :

Les stagiaires doivent participer à l'intégralité des 42 heures de formation en présentiel, de la même session de 6 jours. Il n'est pas possible de rattraper une demie, une ou plusieurs journée(s) de formation sur une autre session. En cas d'absence supérieure ou égale à 2 heures, la formation ne pourra pas être validée.

En cas d'absence d'une durée inférieure à 2 heures, un travail individuel, compensatoire des contenus manqués en présentiel, devra être fourni par le participant selon les consignes transmises par la coordinatrice de la CoMET-BFC.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Techniques pédagogiques réflexives favorisant : la participation active, les échanges, le travail en sous-groupes, les exercices pratiques de mises en situations, la réflexion de chacun.
- Outils pédagogiques : diaporama Powerpoint®, films, vidéos, photo-expression, métaplan, étude de cas concrets, jeux de rôles, simulation.

Moyens techniques :

- 2 salles de formation pouvant accueillir au moins 16 personnes,
- Vidéoprojecteur,
- Ordinateur,
- Enceinte(s) audio,
- Paperboard.

Objectifs et contenu de la formation :

Conformément à l'Annexe 1 de l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, modifié par les arrêtés du 31 mai 2013 et du 30 décembre 2020 relatifs au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient, à l'issue de la formation, les participants seront en capacités de :

Compétence 1 : Créer un climat favorable à l'ETP

1.1 - Accueillir des personnes atteintes de maladie chronique

- Mettre en œuvre les conditions favorables à la rencontre entre praticien ETP et personne malade ;
- Mobiliser à bon escient chacune des différentes intentions en ETP « informer, conseiller, éduquer ».

1.2 - Donner un premier niveau d'information sur l'ETP et les acteurs qui y concourent

- Définir l'éducation thérapeutique et ses finalités ;
- Situer l'éducation thérapeutique du patient dans son évolution historique et réglementaire ;
- Valoriser les liens entre l'ETP et les impacts de la maladie chronique sur les différentes sphères de vie de la personne ;
- Expliquer les étapes de la démarche éducative ;
- Enoncer les différents modes de dispensation : intégrée aux soins, structurée en programme, actions éducatives ciblées, posture éducative, partenariat-patient, numérique en santé.

Compétence 2 : Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP

2.1 - Établir un bilan éducatif partagé avec le patient et son environnement [...] tenant compte des publics en autonomie restreinte

- Utiliser différentes techniques de communication adaptées à la relation thérapeutique et/ou éducative (Entretien Motivationnel : écoute réflexive, questions ouvertes, valorisation) ;
- Recourir aux différentes compétences relationnelles et pédagogiques utiles à la relation thérapeutique et/ou éducative (relation d'aide et de soutien : aller à la rencontre sans a priori, écoute active, observer le langage non-verbal, compréhension empathique, explorer les représentations) ;
- Réaliser au moins un entretien explorant les 5 dimensions du Bilan éducatif partagé (dimensions cognitive, biomédicale, psycho-affective, socio-professionnelle, identitaire et projective).

2.2 - Réaliser une synthèse des besoins avec le patient et son entourage, mettant en évidence les besoins éducatifs, et l'intégrer dans le dossier

- Réaliser avec le patient et son entourage une synthèse à intégrer dans le dossier, mettant en évidence les besoins éducatifs ;
- Evoquer les outils numériques de communication sécurisée utilisables entre professionnels et/ou avec les bénéficiaires d'ETP.

Compétence 3 : S'accorder, avec le patient et son entourage sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'action

3.1 - Explorer et lister avec le patient et son entourage les ressources possibles, au cours d'un entretien

- Explorer avec le patient et son entourage les ressources possibles d'informations fiables : sites internet, association (agrées) de patients, France Assos Santé, ...

3.2 - Identifier avec le patient et son entourage les différentes étapes de son plan d'action en lien avec le bilan initial

- Convenir avec la personne des compétences d'auto-soins et/ou psychosociales à développer ou renforcer dans le cadre d'actions éducatives ;
- S'accorder avec un patient sur ses priorités d'apprentissage personnalisées ;
- Co-construire avec la personne des objectifs éducatifs de qualité : Spécifiques, Mesurables, Adaptés, Réalistes et Temporalisés (SMART).

Compétence 4 : Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités

4.1 - Organiser et planifier les séances et actions éducatives avec le patient et son entourage

- Concevoir une séance pédagogique s'intégrant au sein d'une séquence éducative pluridisciplinaire ;
- Enoncer les avantages et les limites propres aux différentes caractéristiques d'un groupe de personnes en ETP : groupe ouvert ou fermé, nombre de membres, personnalités des participants, ...

4.2 - Faire vivre le réseau d'intervenants autour du patient dans le cadre de la démarche d'ETP

- Identifier les différents acteurs concourant à l'ETP et leur champ de compétences utile à l'ETP ;
- Identifier les ressources (humaines, matérielles, locaux, équipements, etc) disponibles sur le territoire local.

Compétence 5 : Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient et son entourage

- Co-animer une séance pédagogique, en groupe, en utilisant des méthodes participatives ou actives ;
- Répertoire différents outils pédagogiques possibles selon l'objectif éducatif posé ;
- Identifier le rôle et les qualités d'un animateur en ETP.

Compétence 6 : Co-évaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP

- Co-construire un guide d'entretien individuel d'évaluation ;
- Analyser avec le patient la mise en œuvre et les résultats de son plan d'action ;
- Convenir avec le patient et son entourage des réajustements nécessaires ;
- Recueillir la satisfaction du/des patients sur la démarche éducative.